



## Développement durable : une démarche conjointe des professionnels du spectacle vivant est-elle possible, et comment ?

Table ronde : Trans Musicales Rennes, 10 décembre 2010

### Exposé des motifs et intervenants

Le CNV a proposé de réunir des représentants de l'ensemble du secteur du spectacle vivant afin d'établir quelles pourraient être les conditions de réalisation d'actions communes en faveur du développement durable. Pour ce rendez-vous d'échange entre professionnels du spectacle, les démarches relevant du **pilier environnemental** étaient au cœur des réflexions bien que les autres (économiques, sociaux et sociétaux) ne doivent pas être négligés.

En partant d'expériences concrètes d'artistes, de producteurs, d'entrepreneurs de tournées, de festivals et de salles de spectacles, le CNV a proposé aux professionnels du spectacle de se retrouver pour identifier collectivement les leviers et les freins au succès de ces démarches et esquisser quelles pourraient être les mesures communes au secteur qui permettraient de diffuser les bonnes pratiques et de lever ces freins.

#### Intervenants

- Guy Marseguerra, président, et Jacques Renard, directeur du CNV
- Béatrice Macé, directrice des Trans Musicales et de l'Ubu
- Fabienne Roux, Far Production
- Sébastien Pujol, producteur éditeur associé, Bruno Gerentes, manager, et Pierre-Yves Romano (Pyrprod), tourneur, du groupe Tryo
- Alexis Lanvier et Arnaud Bengochea du Reggae Sun Ska Festival
- Maryline Chasles, coordinatrice du Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne
- Vanessa Escaiche, chargée de mission développement durable pour le Rama (Réseau aquitain des musiques actuelles)
- François Delaunay, directeur du Chabada à Angers et représentant des salles Fédurok
- Landry Olivier, directeur technique du Zénith de Nantes

Le débat était animé par Gildas Lefeuvre, journaliste, formateur et consultant.

### Présentation succincte des intervenants et des initiatives évoquées

#### Jacques Renard, directeur et Guy Marseguerra, président du CNV

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz est un établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant de variétés grâce à la perception de la taxe fiscale sur ces mêmes spectacles. [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

#### Béatrice Macé, directrice des Trans Musicales et de l'Ubu, présidente du Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne

L'Association Trans Musicales (ATM) porte à la fois le projet de la salle rennaise l'Ubu et celui des rencontres Trans Musicales de Rennes [www.association-transmusicales.com](http://www.association-transmusicales.com). Outre leur participation au Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne, les rencontres Trans Musicales sont membres de l'association européenne des festivals Yourope et lauréat du « Green'n'Clean Award ». [www.yourope.org/green\\_clean.aspx](http://www.yourope.org/green_clean.aspx) (voir aussi : [www.environmental-handbook.com](http://www.environmental-handbook.com)).

#### Fabienne Roux, responsable des tournées et productions chez Far production et Lambert Boudier, manager de Jean-Louis Aubert

Porteurs du projet « artistes, producteurs... autogérons le développement durable dans le monde du spectacle » qui a pour objectif de labelliser et mettre en place un fonds de soutien financé par des cotisations volontaires et abondé par des partenaires publics et privés afin de donner au secteur les moyens de financer les actions environnementales au cœur du spectacle. [www.far-prod.com](http://www.far-prod.com)



**Sébastien Pujol, producteur éditeur associé, Bruno Gerentes, manager, et Pierre-Yves Romano (Pyrprod), tourneur, du groupe Tryo**

Conscient que ses tournées ont un impact sur le réchauffement climatique, Tryo a fait réaliser un Bilan Carbone sur sa tournée 2008. Celui-ci a permis de distinguer les postes importants d'émission de gaz à effet de serre. Une plateforme de covoiturage a été expérimentée et le groupe porte un projet d'extension de la démarche au niveau national pour l'ensemble des concerts, salles et festivals. Les premières démarches vers les partenaires indispensables ont reçu un accueil très favorable à la proposition... mais comment concrétiser ?

[www.tryo.com/documents/bilan\\_carbone\\_tryo\\_08.pdf](http://www.tryo.com/documents/bilan_carbone_tryo_08.pdf)  
[www.tryo.com/covoiturage](http://www.tryo.com/covoiturage)

**Alexis Lanvier et Arnaud Bengochea du Reggae Sun Ska Festival**

Festival de reggae créé en 1998 en Gironde, reconnu comme pilote par l'Ademe, en termes d'action en faveur du développement durable, le Reggae Sun Ska est utilisateur de l'outil Adere (outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements). Eco-pack, sensibilisation, signalétique éco-conçues, partenariat avec le réseau de transport girondin et site de co-voiturage font partie des opérations mises en place.

ECOSUNSKA : [www.reggaesunska.com/page.php?id=3](http://www.reggaesunska.com/page.php?id=3)  
ADERE : [www.evenementresponsable.fr](http://www.evenementresponsable.fr)

**Maryline Chasles, coordinatrice du Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne**

Le collectif des Festivals est une association de 23 festivals bretons qui ont choisi de s'engager pour le développement durable et solidaire dans l'objectif d'assurer la durabilité de leur projets ainsi que d'assumer leur rôles d'initiateurs et d'acteurs dans un monde social environnemental et culturel en mutation constante. Le partage autour de problématiques communes a permis la mutation des réflexions, l'élaboration de mises en perspectives et la conduite d'expérimentations concrètes vers des solutions adaptées à chaque festival. [www.lecollectifdesfestivals.org](http://www.lecollectifdesfestivals.org)

**Vanessa Escaïche, chargée de mission développement durable pour le Rama**

En 2009, le Réseau Aquitain des Musiques Actuelles a coordonné des ateliers-concertations sur le thème « festivals et développement durable », avec les acteurs, les collectivités, les publics, La première action engagée sur ce volet est celle des achats groupés de gobelets réutilisable. A terme il s'agit de développer une centrale de référencement éco-responsable, permettant de mutualiser les coûts dans le domaine des achats éco responsables (prise en compte des aspects sociaux, environnementaux et économiques) et de travailler plus en amont sur les politiques d'achats des structures.

[www.le-rama.org/actions/projets.aspx](http://www.le-rama.org/actions/projets.aspx)

**François Delaunay, co-directeur du Chabada à Angers, représentant des salles Fédurok**

Depuis octobre 2008, la Ville d'Angers a lancé l'élaboration « l'Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers » afin de traduire localement et en actions, les principes et les engagements du texte international « Agenda 21 de la culture de Barcelone » élaboré par l'ONU, l'UNESCO... Le Chabada s'est prêté au jeu en devenant structure témoin de cette démarche originale. [www.lechabada.com](http://www.lechabada.com)

**Landry Olivier, directeur technique du Zénith de Nantes**

Le Zénith s'inscrit dans la démarche d'Agenda 21 de Nantes métropole mais également le Plan climat territorial et le Plan de déplacement urbain. L'équipe a engagé un projet sur plusieurs années afin de mettre en place un programme d'actions ambitieux dont un travail avec les tourneurs, une enquête sur les typologies de public et leur mobilité...

[www.zenith-nantesmetropole.com](http://www.zenith-nantesmetropole.com)



## Contenu des échanges

### Tour de table

Guy Marseguerra, remercie les intervenants et les participants d'être venus si nombreux participer à cette table ronde et indique à quel point il est fier d'être présent aux Trans Musicales à cette occasion : à titre personnel parce qu'il aime cette ville mais aussi à titre professionnel car le CNV est fier d'être partenaire du festival des Trans Musicales et de pouvoir le soutenir. Même s'il avoue ne pas connaître « grand-chose » au développement durable, Guy Marseguerra souligne que le CNV peut, si les professionnels le souhaitent, être le lieu où s'échangent les expériences et les projets en la matière ou encore qu'il peut être un soutien à la mutualisation, un partenaire d'un opérateur — comme l'est Agi-Son<sup>1</sup> par exemple dans la prévention des risques auditifs — dans de ce vaste projet qu'est le soutien des démarches de développement durable du secteur du spectacle.

Jacques Renard, complète sur ce qui a motivé le CNV à proposer cette table ronde. Le spectacle vivant s'est emparé progressivement de la question du développement durable, à moins d'ailleurs que ce ne fut l'inverse. Quoiqu'il en soit cette thématique ou plutôt cette approche devient essentielle pour le secteur du spectacle vivant. Du point de vue du CNV, on voit se développer beaucoup d'initiatives : les festivals, les salles, les collectivités territoriales (y compris dans les appels à délégations de services publics qu'elles soumettent)... sont de plus en plus exigeants sur la dimension environnementale. Beaucoup de professionnels se trouvent démunis par rapport aux problèmes que la prise en compte de ces exigences (qu'ils se les imposent ou qu'elles leurs soient imposées) soulèvent : des problèmes de recherche de financement mais aussi des recherches de solutions qui ne sont pas satisfaites. Des initiatives de mutualisation existent au niveau régional, au niveau local... mais de plus en plus fréquemment des porteurs de projets interrogent le CNV sur ce que l'établissement peut faire au niveau national. Si la question du développement durable n'apparaît pas à première vue dans notre cœur de mission elle vient impacter l'ensemble du champ d'intervention du CNV. Il s'agit donc de trouver comment faire pour travailler ensemble à la meilleure prise en compte de cette question et de déterminer si et comment le CNV est en capacité d'aider à la mutualisation au niveau national pour informer, inciter, aider aux initiatives. C'est dans cette optique que le CNV propose aujourd'hui de poser la question des obstacles et des freins aux prises d'initiatives éco responsables et d'esquisser ensemble quelles pourraient être les solutions fédératives avec l'ensemble de la profession (les projets, les questionnements, les financements...).

Béatrice Macé souhaite à tous la bienvenue aux Trans Musicales et à cette table ronde. La thématique proposée cette année par le CNV dans le cadre de cette table ronde a naturellement sollicité l'intérêt de l'équipe des Trans Musicales. Avec son déménagement au Parc des Expositions en 2004, le festival a été confronté à un bouleversement financier (doublement du budget) et organisationnel très important. Comment faire en sorte que ces bouleversements n'aient pas d'impact sur le projet artistique et culturel du festival ? Cela a conduit l'équipe de direction à remettre en question l'articulation fonctionnelle et budgétaire de la manifestation, à repenser le festival dans la logique du développement durable et à enclencher une démarche d'agenda 21. L'équipe ne connaissait pas tous les tenants et aboutissants de cette démarche et dans un premier temps elle est allée voir les élus Verts. Il s'agissait de repenser le geste général de production et d'organisation du festival et pas seulement de le verdir. C'est un geste qui demande une démarche d'évaluation continue et un apprentissage constant avec parfois des avancés et des reculs sur des actions menées... Il est nécessaire de trouver les compétences et les savoir faire. En initiant cette démarche, l'équipe des Trans Musicales a croisé la route des Vieilles Charrues en 2005 et les deux structures ont fait le constat qu'elles avaient des questions communes. C'est ainsi qu'est née l'idée de création d'un Collectif des festivals bretons. De 6 festivals au départ, le collectif compte désormais 23 membres. Le Collectif a permis de réfléchir ensemble, de partager les expériences, d'organiser une formation commune. Une charte<sup>2</sup> a été rédigée en 2007. L'Agenda 21 des Trans termine un premier cycle en 6 années d'existence et le 2<sup>e</sup> cycle vient d'être enclenché sur la responsabilité sociétale avec un travail sur la mise en place d'une norme internationale ISO 26000. Il est important de travailler sur une norme car

<sup>1</sup> Agi-Son mobilise le secteur professionnel des musiques actuelles et amplifiées dans le cadre de la réflexion et de la mise en œuvre de moyens de prévention, de formation, d'éducation et d'information en matière de gestion sonore, tant au niveau national que local. Ses membres fondateurs sont : PRODISS, Fédurok, SYNAPSS, SYNPASE, SYNPTAC, SNAM, SFA, Fédération des syndicats CGT du spectacle. [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

<sup>2</sup> [www.lecollectifdesfestivals.org/component/docman/doc\\_download/17-charte-des-festivals-engages-pour-le-developpement-durable-et-solidaire-en-bretagne.html](http://www.lecollectifdesfestivals.org/component/docman/doc_download/17-charte-des-festivals-engages-pour-le-developpement-durable-et-solidaire-en-bretagne.html)



il est nécessaire de poser un cadre d'exigence permanent et un référent, une labellisation. En cette période charnière, un bilan est en cours de réalisation qui pourrait se conclure par un séminaire général d'équipe.

François Delaunay fait le constat que les initiatives prises au sein de la Fédurok sont encore assez peu développées aujourd'hui. Sur le volet environnemental, quelques expériences ont été menées sur les gobelets réutilisables par exemple, mais sans véritable mutualisation de ces expériences au sein de la fédération pour l'instant. Le plus important reste encore à construire. Les expériences menées par les lieux sont plus de l'ordre des initiatives citoyennes.

Maryline Chasles indique que la mutualisation d'expériences passe par exemple par la réalisation de fiches pratiques qui embrassent une sphère plus large que la seule sphère environnementale. En Bretagne, les festivals ont choisi de travailler la dimension transversale du développement durable et solidaire afin d'assurer une cohérence globale de leurs projets culturels et artistiques. D'autres outils de mutualisation existent : des grilles d'évaluation, une veille permanente sur les contacts sur le territoire, des groupes de travail sur des thématiques communes, jusqu'à des équipements ou des moyens humains à mutualiser. Il faut aussi travailler à l'élaboration d'indicateurs partagés comme par exemple des indicateurs d'activité comme cela est fait par le CNV sur les festivals : une expérimentation de leur déclinaison a été réalisée au niveau des membres du Collectif. Concernant l'engagement des festivals, Maryline Chasles indique que ce n'est pas le Collectif qui sollicite leur adhésion mais bien plutôt les festivals qui viennent chercher auprès du Collectif des informations, des conseils parce qu'ils sont souvent isolés et démunis. Chaque structure s'engage à rédiger son propre projet pour le développement durable (son Agenda 21), il doit avoir l'envie de travailler à son intégration et être prêt à rejoindre le Collectif des festivals.

Vanessa Escaiche expose l'expérience du Réseau aquitain musiques actuelles (Rama) qui regroupe sur la région 37 acteurs musiques actuelles sur l'ensemble de la filière musicale. Une réflexion a été initiée en 2008 avec la mise en place dès 2009 d'ateliers de concertations pour les 8 festivals membres du Rama. De ces chantiers sont sortis notamment des besoins de mutualisation entre les festivals : mutualisation de l'existant (équipement, matériels, etc.) et mutualisation des achats.

Sur le volet environnemental, le Rama travaille avec Meduli Nature à une cartographie des équipements et mutualisations possibles. Un acte collectif d'achat de gobelets réutilisables a aussi été expérimenté avec succès. D'où le souhait de monter une centrale de référencement éco-responsable (fournitures de bureau, alimentaire, services...) à destination des acteurs culturels. Cependant, ce sont des projets qui ne sont pas viables économiquement à court terme et pour leur lancement il est nécessaire d'avoir le soutien des collectivités territoriales. Une personne a été embauchée récemment pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une centrale de référencement régionale. Cet outil serait un outil commun aux adhérents du Rama tous secteurs confondus (après les festivals, les autres acteurs tels que les labels, les radios... doivent pouvoir être mobilisés) et a vocation à être élargi à l'ensemble des acteurs culturels de la région. Plus généralement, le Rama souhaite proposer aux adhérents un accompagnement aux achats éco-responsables sur le long terme. La volonté est aussi d'élargir ces démarches expérimentées dans un premier temps avec les festivals à l'ensemble des lieux mais aussi de ne pas rester cantonné à l'environnemental, en engageant un travail sur la responsabilité sociétale des organisations. Sur le volet de l'emploi, le Rama a aussi été à l'initiative de la création d'un groupement d'employeur, l'AGEC. Aujourd'hui, des initiatives existent et si un outil national de mutualisation développement durable est développé il doit permettre d'échanger les expériences et les compétences entre les régions. Il ne s'agit surtout pas de « réinventer l'eau chaude ».

Bruno Gerentes expose la démarche initiée il y a plusieurs années par le groupe Tryo. Un bilan carbone a été réalisé sur la première partie de la tournée Tryo sur les salles Fédurok et des salles de même type d'autres villes puis sur quelques dates de la tournée Zénith. Dans ce cadre environ 20 000 personnes ont été interrogées avec l'aide des bénévoles de Greenpeace. La réalisation d'un bilan carbone est primordiale dans la mesure où elle permet d'identifier les actions prioritaires à mettre en place en fonction du type de projet. Dans le cadre de la tournée Tryo il est apparu que l'impact environnemental était majoritairement lié à l'accueil et aux déplacements du public : public 80%, salles 10%, tournée/logistique du groupe 10%. Concernant les Zénith il y a des choses à faire mais ce ne sont pas vraiment les artistes en tournée qui peuvent le faire. Cela est d'autant plus important que la règle des 80/20 s'applique : du fait de leur poids dans la diffusion, une action sur les Zénith aurait un fort impact. Lors de la tournée Tryo dans les Zénith seul 1 Zénith était équipé en gobelets réutilisables. Le groupe est parti sur la route avec ses gobelets et ses machines à laver. C'est l'un des chantiers à mener. Sébastien Pujol complète en indiquant que dans les



Zénith, il y a un an, seulement un tiers des déchets produits étaient triés dont une grande partie est compostable.

Bruno Gerentes évoque un autre chantier très important : il concerne les transports. L'enquête menée par le groupe a montré que 8% du public vient de plus de 100 kms de distance à la salle de diffusion. Beaucoup d'efforts sont à faire en termes de covoiturage et en termes de transports en commun. Le groupe Tryo a monté un test de covoiturage avec Ecolutis. Depuis, un projet de mise en place de plateforme nationale de covoiturage a été soumis à plusieurs partenaires. Il apparaît que le coût n'est pas en soi un frein mais que ce qui manque aujourd'hui pour concrétiser ce projet c'est un positionnement clair du secteur du spectacle, un liant « politico-financier ».

Pierre-Yves Romano témoigne de son expérience d'entrepreneur de tournées dans cette initiative. La question est celle des moyens à mettre à œuvre. La question du transport en tournées se pose (moins de tours bus et de camions et/ou des véhicules moins polluants) mais aussi la question des éclairages par exemple. C'est toute la logistique des tournées qui est questionnée et si l'on parcourt 40 villes en quelques semaines cela devient très vite compliqué. Comment travailler avec les salles, comment trouver l'équilibre entre l'économique, le social, l'environnemental ? Après un premier temps de scepticisme, avec du recul, on s'aperçoit que certaines salles sont plus avancées que d'autres, s'impliquent à des niveaux différents, mais qu'il y existe des solutions communes à trouver. Par exemple, dans les salles du réseau Fédurok les équipements disponibles permettent de réduire les équipements à transporter sur la route durant la tournée. Pour les transports en commun du public il faut imaginer des solutions qui permettent de l'impliquer : imaginer des « billets verts » par exemple qui proposeraient des tarifs encourageants. Sur ce point Sébastien Pujol complète en indiquant qu'il faut mettre en place des solutions de covoiturage, communiquer sur leur existence et surtout informer, communiquer sur les solutions de transport en commun.

Guy Marseguerra réagit sur la thématique covoiturage/transports en commun. Les Zénith ont été construits pour la plupart en dehors des villes et l'utilisation des transports en commun est rarement aisée car de telles solutions ne sont pas toujours proposées. Il ne faut pas culpabiliser et invectiver des acteurs qui n'ont pas pris sur les solutions qui s'offrent à eux. Sur l'idée de plateforme de covoiturage, il indique qu'il lui semble possible que le CNV aide à la réalisation du projet. Jacques Renard propose de réfléchir à une solution fédérative du type Agi-Son pour porter un tel projet.

Landry Olivier explique que le Zénith de Nantes est au début de la démarche. Pendant les 4 premières années de délégation de service public pour l'exploitation confiée à la société Coker et l'équipe dirigée par Denis Turmel quelques expérimentations ont été lancées mais sont restées assez isolées. En 2009, un nouvel appel à délégation de service public de Nantes métropole a conduit l'équipe à se rapprocher d'un consultant pour mettre en œuvre ses idées en matière de développement durable. Plusieurs chantiers ont été étudiés : la question de la mobilité du public avec une jauge de 8 500 places et 350 000 à 400 000 spectateurs accueillis par an ; la réduction des consommations d'énergie et la baisse des déchets produits. Si l'on réalise le bilan carbone, le tri des déchets n'apparaît pas au premier abord comme le plus bénéfique à instruire pour réduire les émissions mais c'est l'une des réalisations les plus visibles du point de vue du public et elle est en conséquence très importante. Pour les consommations énergétiques il est encore nécessaire de travailler sur le chauffage (chaudières) en plus de l'éclairage. La question du transport du public est la plus compliquée à mener. La communication pour mener à bien ce chantier est primordiale. Le Zénith de Nantes a essayé de mettre en place des navettes pour relier la ligne de tramway au Zénith mais cela n'a pas fonctionné du tout. Une solution de covoiturage est en cours de mise en place et une enquête de publics est prévue afin de traiter plus globalement et efficacement les problèmes de mobilité.

Sur la question des Zénith, Jacques Renard indique que le CNV n'a pas vocation à les aider à acheter des composteurs par exemple, cependant le CNV a certainement un rôle d'incitateur à jouer à leur endroit, y compris par exemple en proposant l'insertion d'informations/de recommandations dans le cahier des charges Zénith.

A une question de Gildas Lefeuvre portant sur l'aide du CNV à l'équipement des salles en matériel et équipements permettant de réduire les consommations d'énergie, Jacques Renard explique que le programme d'aide à l'équipement du CNV concerne aujourd'hui principalement l'équipement scénique pour l'accueil des spectacles. Même si la Commission compétente pour ce type d'aides est attentive à la question du développement durable et aux économies d'énergie induites par des constructions neuves ou



des réaménagements de bâtiments existants, il en reste qu'il n'existe pas en l'état d'aides spécifiques à ce type d'aménagements ou d'équipements. De plus la question d'éventuels surcoûts ne peut être éludée.

Alexis Lanvier évoque la question sous l'angle du tri des déchets : le tri des déchets est intégré dans l'ensemble des coûts du festival et la question du surcoût n'est pas posée en tant que telle. Certes, les subventions permettent de mettre en place des actions qui n'auraient pu être conduites sans cet apport mais il faut prendre garde à ce que l'argument développement durable ne devienne pas plus important que le festival lui-même.

François Delaunay indique que dans les cahiers des charges soumis dans le cadre des délégations de services publics, des clauses en matière de prise en compte du développement durable sont désormais de plus en plus en présentes à différents niveaux : les fournisseurs, les produits d'entretiens, les prestations de services... C'est une prise de conscience progressive. Avec la Ville d'Angers, un agenda culture 21 est en train de se mettre en route. Le Chabada est impliqué dans sa mise en place. Pour autant, tous les aspects du développement durable ne sont pas toujours pris en compte même sur le versant environnemental. Par exemple, la question de la mobilité est parfois absente et les collectivités peuvent éluder les problèmes de transports en commun.

Vanessa Escaiche alerte sur la mise en place de critères d'éco-responsabilité posés en sanction plus qu'en incitation. L'éco-conditionnalité des aides par exemple peut s'avérer très dangereuse. Il faut accompagner les manifestations qui doivent être parties prenantes dans l'élaboration des conditions d'évaluation de leurs projets et partager les savoirs avec les collectivités qui les évaluent.

Béatrice Macé explique que la métropole rennaise a pris la charte développement durable des festivals comme critère de subventionnement (aide dégressive sur 3 ans pour les festivals qui s'engagent dans un Agenda 21) mais n'a pas posé de critère d'éco-conditionnalité. Ce type de problèmes pose la question de l'accompagnement sur le long terme de la complexité de l'action mise en œuvre. Aujourd'hui, les collectivités territoriales n'ont pas une pleine maîtrise du montage des actions et du travail en commun. Les acteurs doivent participer à la définition des conditions de leur évaluation. Cela pose aussi le problème de la connaissance partagée et pas seulement de l'octroi ou non d'une subvention. Au sein du Collectif des festivals, ont été réunis la Région, l'Ademe, les Départements, les métropoles et des groupes de travail ont été/vont être montés, y compris sur la mobilité.

Alexis Lanvier revient sur la question des relations aux collectivités territoriales. Il indique que la Région Aquitaine a interrogé le festival Reggae Sun Ska pour savoir dans quelle mesure il était en capacité d'inciter les publics, par la mise en place de tarifs réduits par exemple, à utiliser les transports en commun.

Fabienne Roux expose son point de vue selon lequel il faut prendre garde à ce que les acteurs ne se voient pas imposer un système qui ne sera pas adapté à la spécificité du secteur du spectacle. C'est dans cette optique qu'elle propose, alors que la taxe carbone risque d'être imposée à tous, la mise en place d'un fonds de soutien au développement durable sur la base d'une cotisation volontaire avec la mise en place d'une assiette forfaitaire par exemple. Une labellisation pourrait être mise en place et les cotisations volontaires abondées par des partenaires publics et privés. Les recettes générées permettant aux cotisants de financer des actions propres et de financer aussi des projets d'intérêt général. Fabienne Roux souligne qu'il y a un intérêt pour l'ensemble du secteur à entamer et à communiquer sur cette démarche.

Guy Marseguerra alerte sur le fait que le secteur n'est pas si florissant et que le risque de la mise en place d'une cotisation volontaire c'est de ne collecter quasiment aucun fonds faute pour les entreprises de pouvoir y participer financièrement. Fabienne Roux répond que c'est un risque mais qu'il ne faut pas imposer : l'objectif est de rendre les choses plus faciles à mettre en place.



## Echanges avec la salle

Sébastien Cornu, La Gare à Coustellet et président de la Fédurok, indique que le covoiturage est l'une des pistes à creuser mais qu'il faut faire très attention aux problèmes d'assurances à partir du moment où l'on se place comme le vecteur du lien entre différentes personnes. Cela peut être un vrai frein au développement du covoiturage. La question des déplacements longs pose aussi plus généralement à son sens celle de la concentration du spectacle vivant sur les grosses jauges. Aujourd'hui, au sein de la Fédurok, il n'existe pas globalement de vision claire et globale d'où vient le public des salles. Le développement durable c'est aussi l'importance de la diversité des propositions artistiques et des jauges et territoires d'implantation des lieux de diffusion. On rejoint des questions économiques importantes aujourd'hui en matière notamment de concentration.

Jean-François Paux, responsable du secteur Salles du CNV, indique que les démarches des salles qui sollicitent le CNV sont de plus en plus « vertes ». Les commissions d'aides sont attentives à ces démarches mais le critère environnemental n'est pas posé aujourd'hui dans ce cadre. Une autre démarche liée à la thématique du développement durable pour les salles c'est aussi celle de l'accessibilité et les fonds sont nécessaires pour cela aussi. Jean-François Paux s'interroge sur la possibilité de réfléchir à la question du niveau de cotisation volontaire évoqué par Fabienne Roux dans le cadre des négociations sur le maintien des taux de taxe sur la valeur ajoutée super réduits et réduits du spectacle (2,1% et 5,5%).

Lucie Dahan, de l'association Les Connexions, souligne que la question du tri sélectif reste importante. L'action de l'association est financée par des partenaires : les collectivités territoriales mais aussi Ecoemballage (par exemple sur le Tour de France) ou des partenaires privés. Par exemple, Coca-Cola a été le partenaire sur le tri sélectif pour le festival Rock en Seine. Avant même de trouver et mettre en place une solution collective des partenaires du métier, il est aussi possible de mobiliser des partenaires privés.

Un consultant de Terra 21 indique que pour la mise en place d'une démarche commune à la filière de l'édition le rôle des centres nationaux et des fédérations a été primordial. Aujourd'hui, dans le secteur du spectacle des choses sont mises en place au niveau régional. Mais il manque de la cohérence au niveau national des outils restent à créer. Et le secteur a besoin d'un signe fort.

François Delaunay souligne l'importance de la mise en place d'une labellisation. Il est possible de s'inspirer d'autres expériences comme Julie's Bicycle<sup>3</sup> ou le label des hôtels en France par exemple.

Sébastien Pujol évoque le label Green N' Clean pour les festivals. Il pense que la démarche de labellisation va devenir incontournable pour enclencher les choses et qu'il faut imaginer cette labellisation transversalement : tournées, lieux de diffusion (salles et festivals).

Maryline Chasles ajoute que toute démarche dans ce sens entraîne de vrais enjeux en termes d'emploi et de compétences pour les acteurs. Par exemple, le métier de régisseur technique évolue et c'est une évolution qu'il faut pouvoir accompagner, par exemple par des formations. En outre, il ne faut pas omettre une certaine humilité nécessaire devant ces nouveaux enjeux et changements pour le secteur face à la société.

Franck Sourd du festival Beaugard en Basse-Normandie indique la création d'un collectif créé sur la région avec le Conseil Régional. La Région a voulu dès le départ associer le secteur sportif à la démarche et cela revêt d'autant plus d'importance que ce secteur est puissant.

Vanessa Escaiche pense pour sa part qu'il est important de concerter l'ensemble des acteurs de la filière musicale pour être plus efficace pour la mise en place d'actions et d'outils communs.

## En conclusion

Guy Marseguerra conclue la table ronde en indiquant qu'à son sens le CNV doit s'engager dans une démarche globale de questionnement sur l'évolution du secteur et sur le métier en général. Cela concerne l'environnement mais plus encore le facteur humain. Il faut notamment se poser la question du développement d'artistes « non jetables » et tenir compte de la réalité des difficultés des acteurs à survivre dans toute leur diversité.

<sup>3</sup> [www.juliesbicycle.com](http://www.juliesbicycle.com)



## En guise de synthèse, quelques pistes

De nombreuses pistes ont déjà été explorées par des syndicats, des territoires, des pôles régionaux d'acteurs ou par des porteurs de projets plus isolés.

Le constat a été fait d'un besoin de :

- Mutualiser les expériences au niveau national : échanges, fiches pratiques, veille sur les contraintes réglementaires, les bonnes pratiques, etc. Un guide et/ou une plateforme de mutualisation ?
- Créer du « liant » politico-financier pour lancer effectivement des initiatives qui rencontrent de bons échos des acteurs telles que le projet de plateforme nationale de covoiturage pour les concerts en France.
- Soutenir les producteurs/diffuseurs sans lieu fixe dont les initiatives « déterritorialisées » ne sont aujourd'hui pas soutenues par les collectivités territoriales et/ou les agences régionales de l'Ademe par exemple.
- Diffuser les bonnes pratiques : par exemple, mentionner dans le cahier des charges Zénith les pratiques de recyclage, de réduction des déchets à la source, d'économies d'énergie...
- Anticiper des évolutions nécessaires en imaginant des modalités fiscales ou financières nouvelles, tout en mesurant les difficultés qui peuvent en découler au regard des contraintes économiques pesant déjà sur le secteur (taxe carbone et mise en place d'un fonds de soutien à reposant sur des cotisations volontaires ?).
- Donner un signe fort que le secteur du spectacle est un acteur majeur et responsable.